

30 avril 2019



# Commission thématique Gestion quantitative - Inondation



## Révision du SAGE Estuaire de la Loire : Construction de la stratégie collective et rédaction des documents du SAGE révisé

- Planning de la révision
- Rappel du rôle des Commissions thématiques vis-à-vis de la CLE
- Rappels du diagnostic
- Propositions d'objectifs
- Propositions de leviers
- Prochaines étapes



## Rappel du calendrier



# Révision du SAGE Estuaire de la Loire : un projet concerté

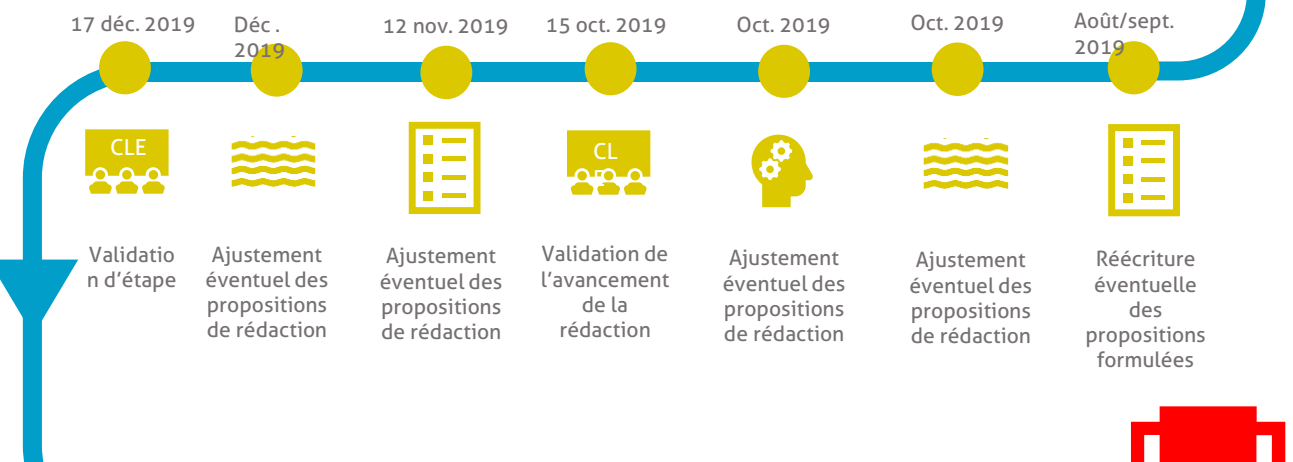
## RÉFLEXION STRATÉGIQUE

Concertation et échanges autour du SAGE de 2009, des pistes identifiées dans l'état des lieux et le diagnostic 2018 et des ambitions de la CLE pour le SAGE révisé.



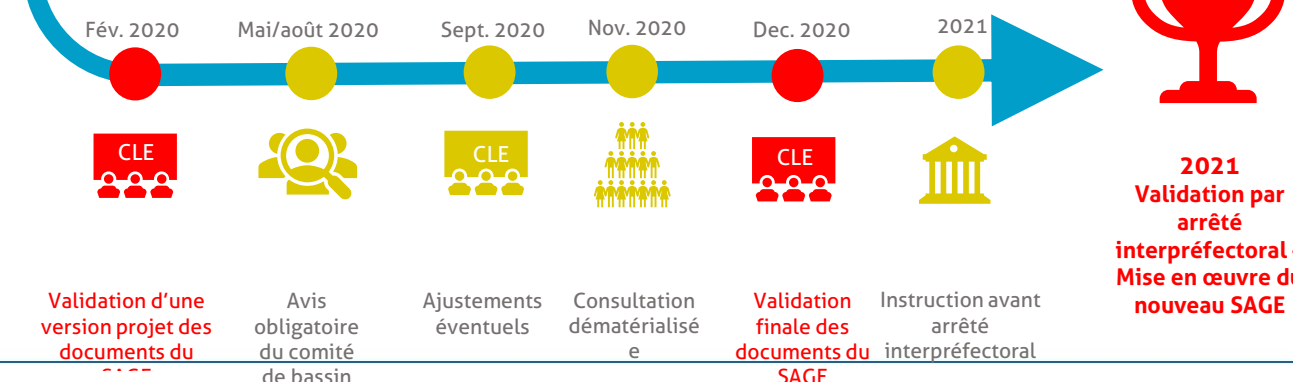
## RÉDACTION

Rédaction des différents documents du SAGE : PAGD, règlement, atlas cartographique, évaluation environnementale.



## DERNIÈRES VALIDATIONS

Consultations réglementaires et ultimes ajustements.



## Acteurs associés



Commission locale de l'eau



Équipe technique du SYLOA

Coordination de la démarche



Commissions thématiques - Elus et techniciens -

Communes, structures référentes, syndicats de bassin versant, EPCI, acteurs de l'eau, services de l'Etat, Agence de l'eau.



Comité technique - Techniciens -

Membres du Syloa, syndicats de bassin versant, Agence de l'eau, services de l'Etat, acteurs économiques, associations et personnes qualifiées.



Comité de relecture - Elus et techniciens -

Agence de l'eau, services de l'Etat, acteurs économiques, élus, associations, et, en fonction des thématiques, personnes qualifiées.



Consultation des instances

Région, Départements, chambres consulaires, communes et leurs groupements compétents, Conseil maritime de façade, comité de bassin, EPTB, CLE des SAGE voisins.



Grand public



Préfectures

## Rappel du calendrier

### Instances réunies depuis la réunion de démarrage :

- ❑ Cellule technique (SYLOA, DDTM, AELB, DREAL, AFB)
  - ❑ 5 février
  - ❑ 13 mars
  - ❑ 3 avril
- ❑ Commissions thématiques
  - ❑ Commission « **estuaire** » le 26 février
  - ❑ Commission « **littoral** » le 6 mars

Travail en comité restreint sur une première trame de stratégie à partager par la suite

Concertation sur les objectifs et leviers relatifs aux enjeux à approfondir



# Méthodologie phase stratégie



## Stratégie

- Formulation et hiérarchisation des **enjeux** du territoire
- Définition des **objectifs** par thématique
- Exposé des **arguments** développés lors des réunions de concertation et de pilotage
- Choix de la CLE (niveaux d'ambition, thématiques écartées)

## Organisation de la stratégie

- Enjeux
  - Objectifs
  - Orientations
    - Leviers/moyens

Vigilance à retrouver les **enjeux** thématiques ou généraux définis dans le diagnostic dans cette structuration (soit en termes d'objectifs soit en termes d'orientation/dispositions)



## Sémantique

**Objectif** : traduit une ambition collective

- Pris en compte dans l'instruction des dossiers réglementaires (Loi sur l'eau, ICPE...)
- Pas opposable à un projet individuel sauf incompatibilité manifeste


Il doit être, si possible :

- Mesurable/quantifiable (futurs indicateurs de résultats du SAGE)
- Défini dans le temps (délai)
- Atteignable mais ambitieux (au-delà de la réglementation générale, du SDAGE)

## Sémantique



**Levier** : moyen permettant d'atteindre les objectifs proposés (futures dispositions du PAGD ou articles du règlement)

- Levier technique : orientation des programmes opérationnels des maîtres d'ouvrage
  - Levier juridique (dans le champ d'application des SAGE)
  - Levier d'animation/communication, amélioration de connaissance
  - Levier de Gouvernance
- 

## De la stratégie à la rédaction du SAGE

### PAGD

#### Constitution

- Synthèse de l'état des lieux
- Structure similaire à la stratégie

**Enjeu > Objectifs / Orientations > Dispositions**



**Règles**

- Documents cartographiques identifiant éventuellement les zones visées par les dispositions

#### Portée juridique

- Des dispositions d'engagement, d'incitation, de sensibilisation...
- Des dispositions s'imposant dans un rapport de compatibilité aux décisions administratives prises dans le domaine de l'eau (délai de 3 ans pour les décisions antérieures à l'approbation du SAGE)

## De la stratégie à la rédaction du SAGE

### REGLEMENT

#### Portée juridique plus forte

- Règles et documents graphiques opposables dans un rapport de conformité aux actes réglementaires et aux actes individuels (aux tiers)
- Champ d'intervention défini à l'article R.212-47 du code l'environnement

#### Lien avec le PAGD



- Règle associée à un objectif et une disposition du SAGE
- Règles permettent de compléter et/ou renforcer les dispositions concernées dans le PAGD
- Règles assorties de documents cartographiques



# **Rappel du rôle des commissions thématiques vis-à-vis de la CLE**



## Commissions thématiques : instances de concertation

- 
- Proposer différentes **ambitions** pour chacune des thématiques qui composeront la stratégie collective et partagée en termes d'objectifs généraux et de pistes d'actions
  - Contribuer à fournir à la CLE les **arguments** de choix
  - Proposer des **évolutions** sur le contenu des dispositions et des règles du SAGE actuel
- 

## Organisation des commissions

Organisation des commissions en lien avec les thématiques identifiées pour la révision du SAGE (diagnostic) :

- Gouvernance 29 avril après-midi
- Qualité de l'eau 23 avril
- Qualité des milieux 26 avril
- **Gestion quantitative 30 avril**
- Estuaire 24 avril
- Littoral 29 avril matin

Thématiques reprises du SAGE 2009, 1 seule série de commissions

Thématiques à approfondir, 2<sup>ème</sup> série de commissions



# Rappels du diagnostic sur la thématique « Gestion quantitative - Inondation »





## Rappels du diagnostic

### ■ Gestion quantitative

- Améliorer la connaissance de l'équilibre besoins/ressources
- Protéger quantitativement la ressource par une mise en relation entre usages et disponibilité
- Maitriser les besoins

### ■ Inondations

- Partager la connaissance du risque Inondation
- Améliorer la connaissance des zones d'expansion des crues
- Gérer les inondations à l'échelle du bassin versant (zones humides, haies sur talus, têtes de bassin versant)



# Propositions d'objectifs



## Origine des propositions (objectifs et leviers)

### Propositions formulées à partir :


- Du SAGE 2009
- Du diagnostic révisé
- Des études préalables à la révision (diagnostic technique et juridique du SAGE, étude de gouvernance, pré-diagnostic et plan actions zones conchylicoles – pêche à pied)
- Du SDAGE Loire-Bretagne 2016-2021
- Du travail avec cellule technique (SYLOA, DDTM, AELB, DREAL, [AFB])
- Propositions 1ère série commissions (estuaire, littoral)

**Présentation axée sur les points jugés essentiels ou des questions particulières**  
(cf. tableau préalablement adressé pour la liste complète des leviers proposés)

## Partage des propositions (objectifs et leviers)



Discussions au regard du contexte et de l'appréciation de l'efficacité et de la faisabilité (technique, économique, sociale) des leviers envisagés sur :

- Objectifs/dispositions/règles SAGE 2009 à **conserver**
  - Objectifs/dispositions/règles SAGE 2009 à **supprimer** (réalisé, plus d'actualité...)
  - Objectifs/leviers complémentaires **proposés** (1ère trame élaborée)
  - Autres objectifs/leviers **proposés par les commissions**
- 

## Objectifs - Orientations

### Thématique « Gestion quantitative »

#### Objectifs généraux (repris du SAGE 2009)

- Poursuivre la sécurisation de l'alimentation en eau potable
- Maîtriser les besoins futurs
- Assurer l'équilibre entre la préservation du fonctionnement des hydrosystèmes et les besoins des activités humaines

#### Orientations

- Améliorer la connaissance de la situation quantitative des ressources et des usages
- Préserver le fonctionnement hydrologique des milieux aquatiques
- Satisfaire les usages en coordonnant la gestion des ressources actuelles et futures
- Economiser l'eau
- **Autres orientations à envisager ?**

## Objectifs - Orientations

### Thématique « Inondation »

#### Objectifs généraux (repris du SAGE 2009)

- Prévenir les risques par une meilleure connaissance des enjeux et de l'aléa
- Intégrer le risque d'inondation dans l'aménagement et le développement du territoire
- Diminuer les risques en réduisant la vulnérabilité des secteurs impactés
- Maîtriser l'artificialisation du trait de côte

#### Orientations

- Poursuivre l'acquisition de connaissance sur les risques d'inondation et de submersion marine
- Prévenir le risque d'inondation et de submersion marine
- Sensibiliser sur le risque d'inondation et de submersion marine
- Améliorer la gestion des eaux pluviales urbaines

Autres orientations à envisager ?



# Propositions de leviers



## Gestion quantitative

**Orientation :** Améliorer la connaissance sur la situation quantitative des ressources et des

**Levier :** Améliorer la connaissance de la nappe alluviale de la Loire et rechercher de nouvelles ressources pour l'AEP

<u>Efficacité</u>	+/ -	Faible plus-value
<u>Faisabilité</u>	+/ -	
<u>MO pressentie</u>	Structures AEP	



Maintenir ?

**Levier :** Compléter les dispositifs de suivi des niveaux d'eau dans les cours d'eau

<u>Efficacité</u>	+	
<u>Faisabilité</u>	+/ -	Portage, coût
<u>MO pressentie</u>	PPO / SP SAGE ?	

Ajouter

Bonne	Moyenne	Faible
+	+/-	-



## Gestion quantitative

### Orientation : Préserver le fonctionnement hydrologique des milieux aquatiques

**R**

**Levier** : Encadrer les prélèvements dans les cours d'eau (interdiction sauf cours d'eau réalimentés), les nappes d'accompagnement, les milieux connectés

Efficacité

+

Faisabilité

+

MO pressentie

Art 14

Maintenir et adapter

**Doit-on porter des études sur :**

- le Débit Minimum Biologique
- l'équilibre besoins / ressources ?

Bonne	Moyenne	Faible
+	+/-	-

## Gestion quantitative

**Orientation : Coordonner la gestion des ressources actuelles et futures afin de satisfaire tous les usages de manière équilibrée**

**Levier** : Veiller à la cohérence des financements publics avec les objectifs définis pour l'alimentation en eau potable (schémas départementaux)

<u>Efficacité</u>	+/ -	Faible plus value
<u>Faisabilité</u>	+	Données existantes
<u>MO pressentie</u>	Partenaires financiers	

G  
Q  
1

Supprimer

**Levier** : Réaliser un schéma NAEP sur la nappe de Campbon (définition du volume prélevable)

<u>Efficacité</u>	+/ -	ressource AEP et volume prélevable définis dans l'autorisation
<u>Faisabilité</u>	+	
<u>MO pressentie</u>	SYLOA?	

Ajouter

Bonne	Moyenne	Faible
+	+/-	-

## Gestion quantitative

### Orientation : Economiser l'eau

**Levier** : Economiser l'eau dans les parcs d'aménagement, les bâtiments et réseaux publics

<u>Efficacité</u>	+/ -	Simple affichage
<u>Faisabilité</u>	+/ -	
<u>MO pressentie</u>	Communes et EPCI	

8-  
11

Maintenir et adapter

**Levier** : Economiser l'eau dans les usages industriels

<u>Efficacité</u>	-	Déjà en place pour les gros industriels
<u>Faisabilité</u>	+/ -	Faible intérêt du public cible
<u>MO pressentie</u>	Industriels	

Ajouter

Bonne	Moyenne	Faible
+	+/-	-

## Gestion quantitative

### Orientation : Economiser l'eau

**Levier** : Améliorer la connaissance des ressources en eau exploitables par les industriels

<u>Efficacité</u>	+/	
	-	
<u>Faisabilité</u>	+/	
	-	
<u>MO pressentie</u>	Industriels	

17

Supprimer

**Levier** : Inciter la récupération et la réutilisation des eaux pluviales et étudier les opportunités de réutilisation des eaux usées

<u>Efficacité</u>	+/	discutable
	-	
<u>Faisabilité</u>	+/	Maîtrise des risques sanitaires
	-	
<u>MO pressentie</u>	Communes et EPCI	

2009

GQ  
16

Maintenir

Bonne	Moyenne	Faible
+	+/-	-

## Gestion quantitative

### Orientation : Economiser l'eau

**Levier** : Sensibiliser sur l'impact des prélèvements d'eau au printemps sur les milieux

Efficacité

+/	
-	

Faisabilité

+/	
-	

MO pressentie

SP SAGE

**Levier** : Inciter à une tarification progressive qui s'accorde avec les économies d'eau

Efficacité

+/	
-	

Faisabilité

-	
---	--

MO pressentie

2009

Communes et leurs groupements

GQ  
13

Maintenir ?

Bonne	Moyenne	Faible
+	+/-	-

## Inondation

### Orientation : Poursuivre l'acquisition de connaissance sur les risques d'inondation et de submersion marine

**Levier** : Améliorer et partager la connaissance des phénomènes d'inondations (Erdre)

Efficacité

-

AZI existant sur l'Erdre

Faisabilité

+

MO pressentie

SP SAGE ou S réf

2009

14

Supprimer

**Levier** : Améliorer l'identification des zones exposées aux risques d'inondation et/ou de submersions marines (Brivet)

Efficacité

+

Faisabilité

+

MO pressentie

S réf

2009

16

Maintenir ?

Bonne	Moyenne	Faible
+	+/-	-

## Inondation

### Orientation : Prévenir le risque d'inondation et de submersion marine

**Levier** : Réduire la vulnérabilité des personnes et des biens vis-à-vis du risque d'inondation et de submersion marine. Encourager les démarches de PAPI d'intention (Estuaire, littoral)

<u>Efficacité</u>	+/ -	Faible portée
<u>Faisabilité</u>	+/ -	Coût et acceptabilité sociale
<u>MO pressentie</u>	SP SAGE - Communes - EPCI	

15

Maintenir

**Levier** : Gestion du risque - rôle de l'hydraulique (associé aux articles 11 et 4 du règlement) - Brivet

<u>Efficacité</u>	-	
<u>Faisabilité</u>	+/ -	Rédaction confuse
<u>MO pressentie</u> 2009	Communes et EPCI	

1  
10

Supprimer

Bonne	Moyenne	Faible
+	+/-	-

## Inondation

### Orientation : Prévenir le risque d'inondation et de submersion marine

**R**

**Levier** : Règles relatives à la limitation des ruissellements et à l'érosion des sols

<u>Efficacité</u>	+	
<u>Faisabilité</u>	+/ -	
<u>MO pressentie</u>	Porteurs de doc. urba.	

Art 10

Adapter en disposition visant les doc. urbanisme

Bonne	Moyenne	Faible
+	+/-	-



Inondation

Orientation : Améliorer la gestion des eaux pluviales urbaines

**R**

**Levier : Encadrer l'imperméabilisation des sols**

<u>Efficacité</u>	-	Faible plus value relativement au SDAGE
<u>Faisabilité</u>	+/ -	
<u>MO pressentie</u>	voir et adapter : à exprimer par rapport à une période de retour des épisodes	

Art 12

Bonne	Moyenne	Faible
+	+/-	-

## Inondation

### Orientation : Sensibiliser sur le risque d'inondation et de submersion

**Levier** : Développer la culture du risque

Efficacité

+	Indispensable
---	---------------

Faisabilité

+	Outils de sensibilisation éprouvés
---	------------------------------------

MO pressentie

Communes, EPCI, SP SAGE, S réf
--------------------------------

I  
16

Maintenir

Bonne	Moyenne	Faible
+	+/-	-



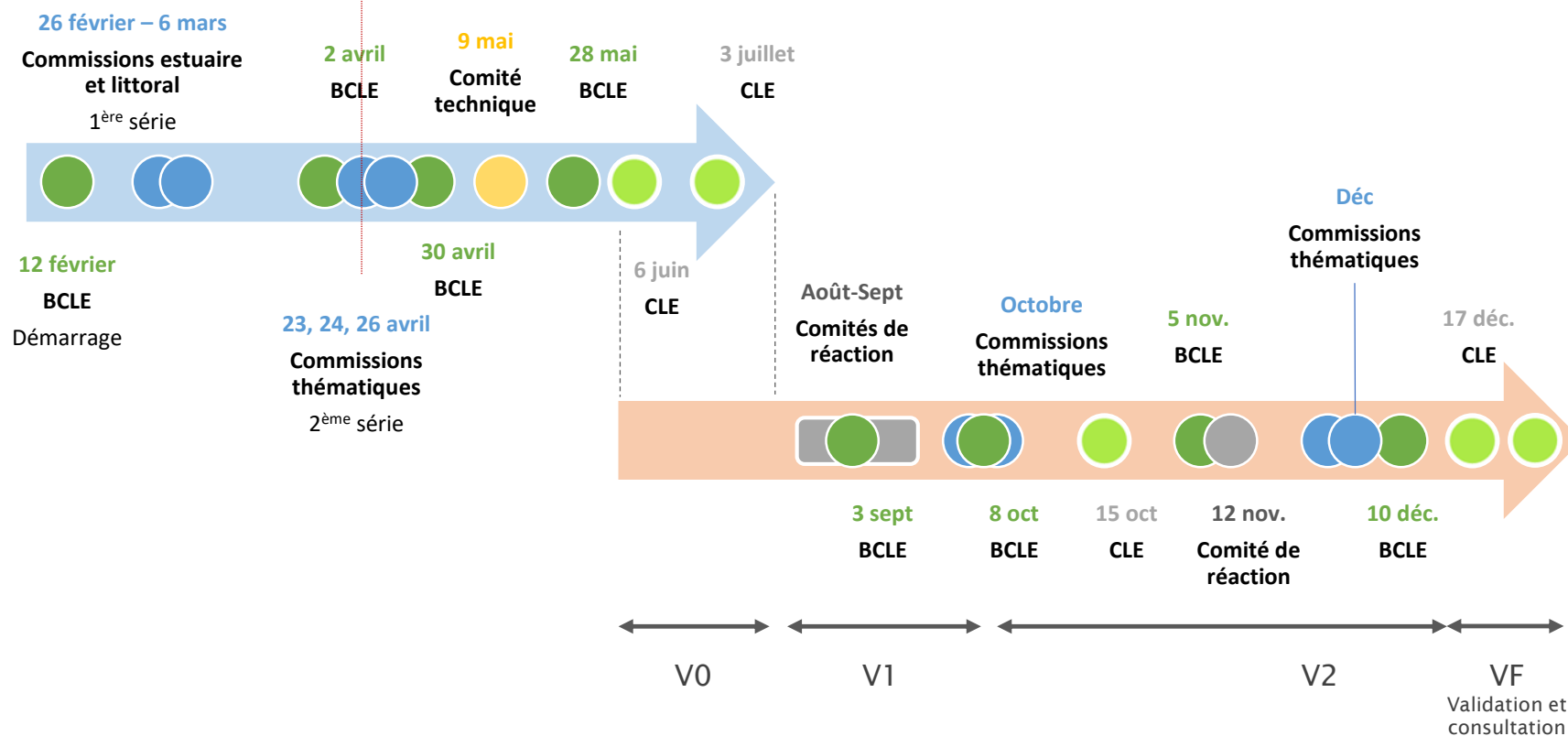
**Autres leviers à envisager ?**



# Prochaines étapes

## Stratégie et rédaction des documents du SAGE

### Stratégie



### Rédaction des documents du SAGE

## Programme des commissions

- Qualité de l'eau 23 avril
- Estuaire 24 avril
- Qualité des milieux 26 avril
- Littoral 29 avril matin
- Gouvernance 29 avril après-midi
- Gestion quantitative 30 avril

## Contacts

### SYLOA

**Caroline Rohart**

Directrice et animatrice

09 72 54 19 36

[crohart@syndicatloireaval.fr](mailto:crohart@syndicatloireaval.fr)

**Julia Despois**

Chargée de mission  
Qualité des eaux

09 72 50 67 49

[jdespois@syndicatloireaval.fr](mailto:jdespois@syndicatloireaval.fr)

**Arnaud Mevel**

Animateur ASTER

09 72 54 19 33

[amevel@syndicatloireaval.fr](mailto:amevel@syndicatloireaval.fr)

**Stéphane Renou**

Chargé d'évaluation

09 72 54 19 35

[srenou@syndicatloireaval.fr](mailto:srenou@syndicatloireaval.fr)

**Rose-Marie Jimenez**

Responsable  
communication

09 72 54 19 34

[rjimenez@syndicatloireaval.fr](mailto:rjimenez@syndicatloireaval.fr)

### SCE

**Jacques MARREC**

02 51 17 29 61

06 82 56 43 68

[jacques.marrec@sce.fr](mailto:jacques.marrec@sce.fr)

**Solène COURILLEAU**

02 51 17 28 79

[solene.courilleau@sce.fr](mailto:solene.courilleau@sce.fr)

**Yann LE BIHEN**

02 51 17 81 64

07 86 27 29 06

[yann.le-bihen@sce.fr](mailto:yann.le-bihen@sce.fr)